



# Bilan Annuel 2019

## **Le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets**



# Le mot du Président



**Christian PORTET**

3ème année depuis la fusion, dernière année de l'harmonisation avant le renouvellement des conseils municipaux et donc de la gouvernance de la communauté de communes, l'année 2019 a été riche en réflexions, recherches et études, venues nourrir nos débats et permettre nos prises de décisions en matière notamment de tri et de réduction des déchets.

Dans le même temps l'étude d'optimisation a conclu à la généralisation du mode de collecte en point d'apport volontaire. L'interrogation des élus a été d'autant plus forte qu'au même moment les couts de transport et de traitement ont augmenté de de façon explosive.

La mobilisation de tous a été remarquable. Je salue ici et remercie chaleureusement l'équipe technique du service environnement /déchets, qui s'est fortement investie derrière son chef de département Jérôme CANDEIL.



**Jean-Pierre HOULIÉ**

Cet investissement technique et humain a pu être mobilisé au-delà de la conscience professionnelle et du sens aigu de l'intérêt du service public de ses membres, grâce aussi et surtout à l'implication quasi quotidienne du Vice-Président en charge de ce domaine, j'ai nommé Monsieur Jean-Pierre HOULIÉ.

C'est ici l'occasion de saluer sa mémoire et de rendre hommage à l'Homme de convictions et d'engagement qu'était Monsieur Jean-Pierre HOULIÉ.

S'il n'y avait pas eu la fusion en 2017, je pense que l'on ne se serait jamais rencontré. Je suis heureux et fier d'avoir croisé et côtoyé Jean-Pierre durant ces trois années, et tout autant malheureux d'avoir à déplorer sa disparition aussi brutale qu'inattendue.

***Merci Jean-Pierre pour tout ce que tu as apporté aux tiens, à ta commune, et aux intercommunalités***

# Le mot du Président



**Jean-Jacques RAMADE**

Depuis le 15 juillet dernier c'est Monsieur Jean-Jacques RAMADE, qui a accepté cette fonction.

Fraichement élu Maire Adjoint à la mairie de Villefranche de Lauragais, Jean-Jacques a décidé sur ma proposition, de rejoindre mon équipe et de relever le défi de la gestion du service environnement-déchets.

***Bienvenue Jean-Jacques à « Terres Du Lauragais »***, où, comme tu nous l'as déjà montré, tu affronteras avec la force paysanne qui est en toi, les enjeux environnementaux majeurs, qui se dressent devant nous tous.

Quand je dis, nous tous, j'inclue bien évidemment, au-delà des acteurs techniques, administratifs, institutionnels, tous les administrés, contribuables, producteurs de déchets que j'invite fortement à faire preuve de civisme et de solidarité pour que nous puissions réussir ensemble.

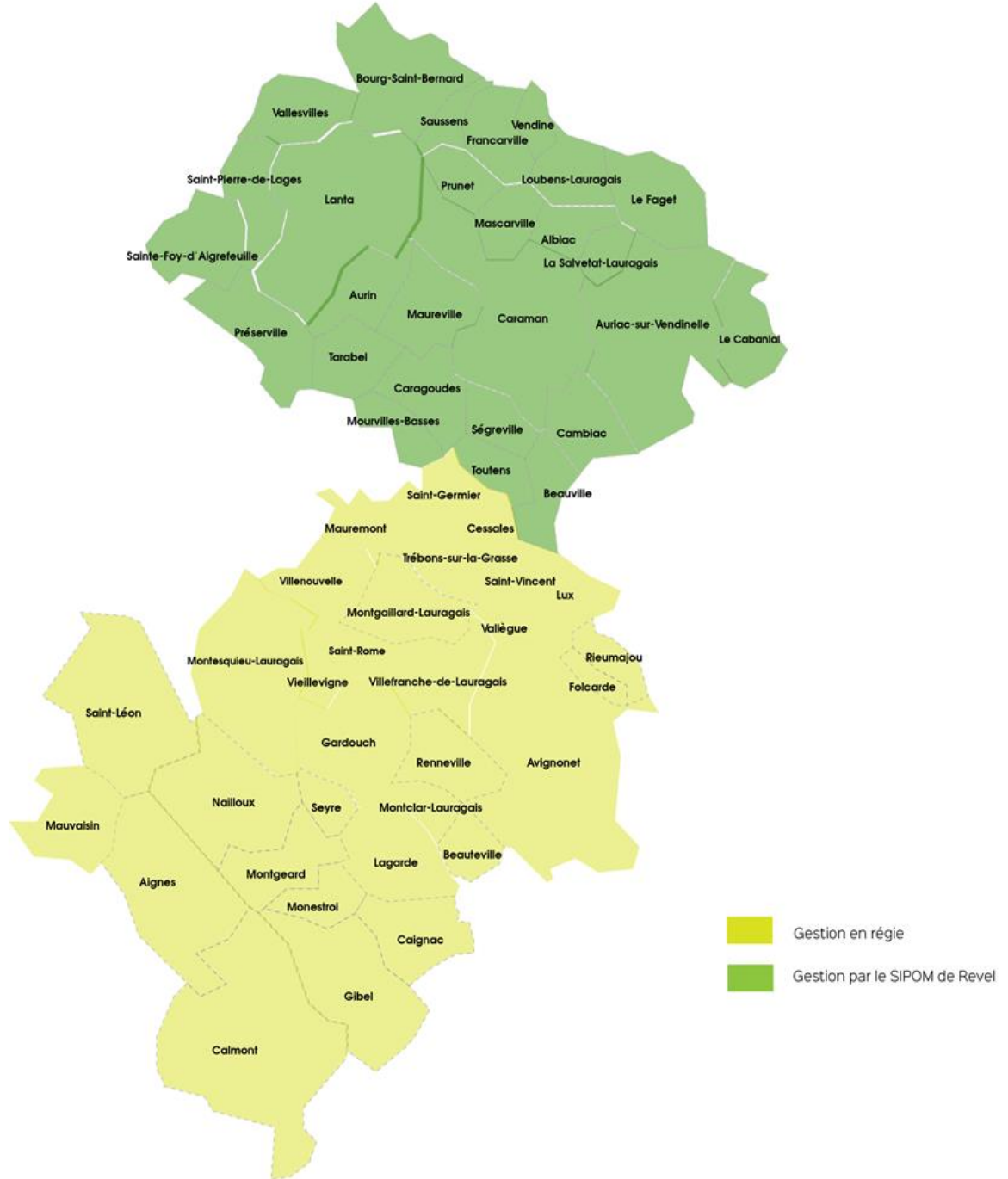
Monsieur Christian PORTET  
Président « Terres du Lauragais »



# Sommaire

- **Organisation**
  - Le territoire de Terres du Lauragais
  - Périmètre du rapport, population
  - La commission environnement
  - Organigramme, effectif
- **La collecte**
  - Le mot du responsable de la collecte
  - Les prestataires
  - Tonnages 2019
  - Evolution des tonnages 2017-2019
  - Travaux en cours
- **Les déchetteries**
  - Le mot du responsable de la déchetterie
  - Les entrées
  - Les flux, les prestataires, la valorisation
  - Les tonnages 2019
  - Evolution des tonnages 2017-2019
- **Indicateurs financiers**
- **Communication-sensibilisation**
  - Le mot de l'ambassadrice du tri
  - Actions
- **Objectifs 2020**
  - Le mot du responsable du département environnement
  - Projets 2020

# Le territoire de Terres du Lauragais



Le territoire de terres du Lauragais est composé de 58 communes.

# Périmètre du rapport et population

## Secteur Centre :

Avignonet-Lauragais	1491
Beauteville	171
Cessaies	173
Folcarde	122
Gardouch	1259
Lagarde	403
Lux	346
Mauremont	328
Montclar-Lauragais	242
Montesquieu-Lauragais	962
Montgaillard-Lauragais	745
Renneville	552
Rieumajou	128
Saint-Germier	110
Saint-Rome	48
Saint-Vincent	192
Trébons-sur-la-Grasse	450
Vallègue	527
Vieilleville	328
Villefranche-de-Lauragais	4376
Villeneuve	1390

## Secteur Sud :

Aignes	250
Caignac	321
Calmont	2380
Gibel	357
Mauvaisin	241
Monestrol	67
Montgeard	480
Nailloux	3816
Saint-Léon	1257
Seyre	131

**Seules les 31 communes des secteurs centre et sud sont concernées par ce rapport**  
**23 643 Habitants**  
**(Gestion en régie)**

**Le secteur nord est géré par le SIPOM de Revel**

# La commission environnement

## Membres du mandat 2017-2020 :

**Jean Pierre Houlié,**

Vice-président / Maire de Ségreville

**Didier Datcharry,**

Elu de Nailloux

**Pierre Izard,**

Elu de Villefranche de Lauragais

**Sylvain Justaut,**

Elu de Vieillevigne

**Jean Claude Landet,**

Maire de Saint-Léon

**Jude Mathe,**

Maire d'Aignes

**Laurent Miquel,**

Maire de Vieillevigne

**Marielle Peiro,**

Maire de Lagarde

**Marie Claude Piquemal – Doumeng,**

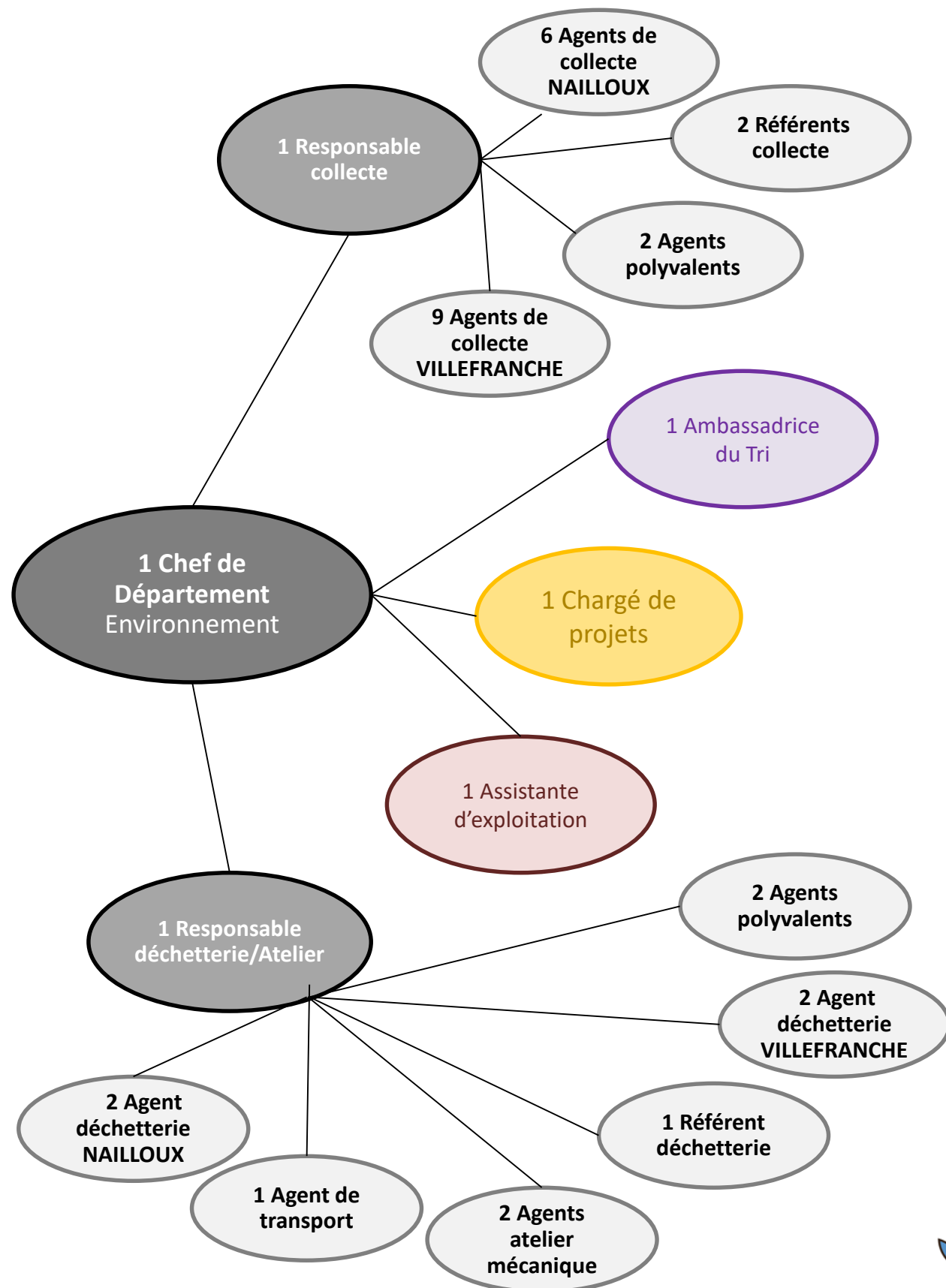
Maire de Villefranche de Lauragais

**Emmanuel Pouilles,**

Maire de Cessales



# Organigramme du service environnement





# La Collecte



# Le mot du responsable de collecte



**Cédric DARIO**

L'objectif du service collecte est d'assurer la collecte des déchets et leur traitement tout en respectant l'environnement. Je crois que l'objectif est atteint malgré une année particulièrement chargée pour le service, avec entre autre le renouvellement des marchés de traitements des déchets, le retrait des caissettes jaunes et l'harmonisation du mode de collecte sur l'ensemble de notre territoire, collecté en régie.

Le bilan 2019 du service collecte est encourageant. Il nous fait prendre conscience que le travail paye et qu'il faut maintenir ce cap pour s'améliorer encore.

La baisse des Ordures ménagère est relative mais elle est le signe d'un prémisse au changement. L'augmentation des déchets recyclables et celle du tonnage du verre valident ce sentiment. Cela nous laisse espérer un bilan encore plus encourageant pour l'année 2020. En parallèle, depuis fin 2018 nous travaillons, avec un bureau d'études indépendant, sur l'optimisation du service collecte avec comme objectif d'offrir à nos administrés un service public de meilleure qualité, en nous assurant une maîtrise des coûts sur un plus long terme. Ce projet est ambitieux mais nécessaire pour le service et la collectivité.

Mon dernier mot sera pour l'ensemble des agents du service qui encore une fois malgré la pénibilité de leur tâche, ont fait preuve d'un engagement sans faille et se sont investis quotidiennement pour rendre un service de qualité à nos administrés.

## Les prestataires



Verre : **Verrerie Ouvrière Albi**

Collecte et Transport : **Société CARCANO**



Biodéchets : **Cler Verts**



Tri sélectif Villefranche : **SUEZ**

Tri sélectif Nailloux : **PAPREC**







Ordures Ménagères Villefranche : **SUEZ**

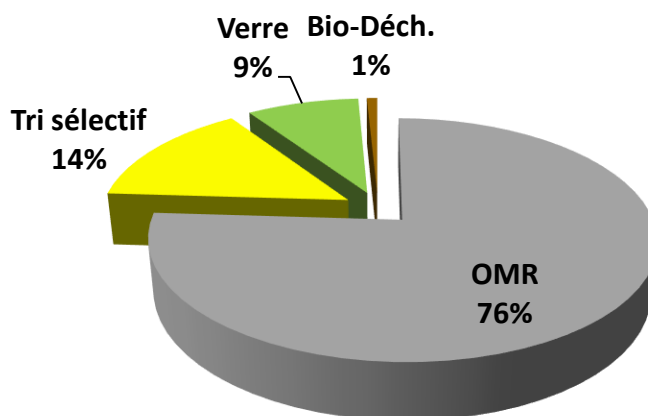
Ordures ménagères Nailloux : **VEOLIA**



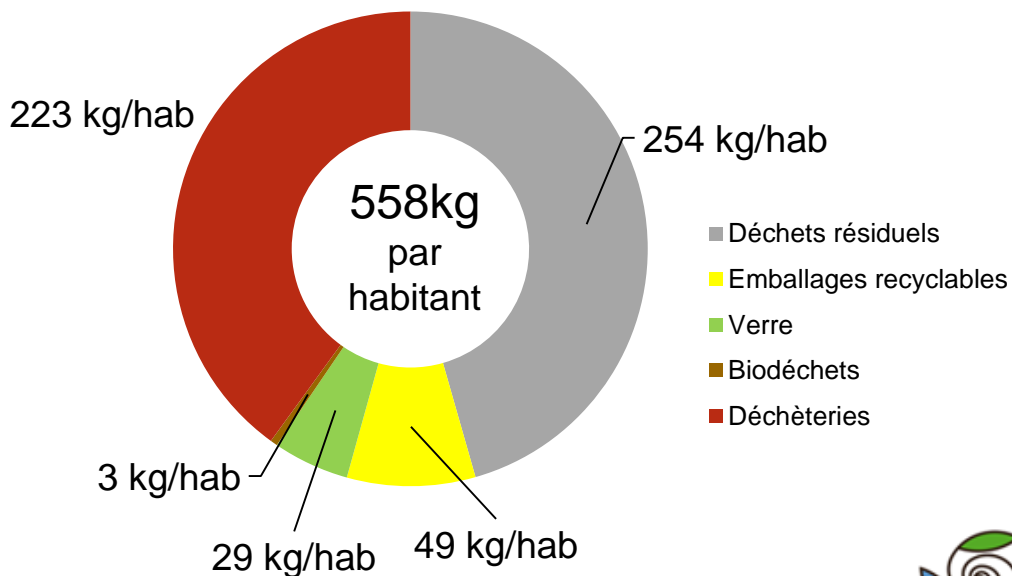
# Les tonnages

Ordures ménagères résiduelles	Déchets ménagers recyclables	Verre	Biodéchets
 6009 T	 1153 T	 685 T	 63 T

## Répartition des déchets collectés en 2019



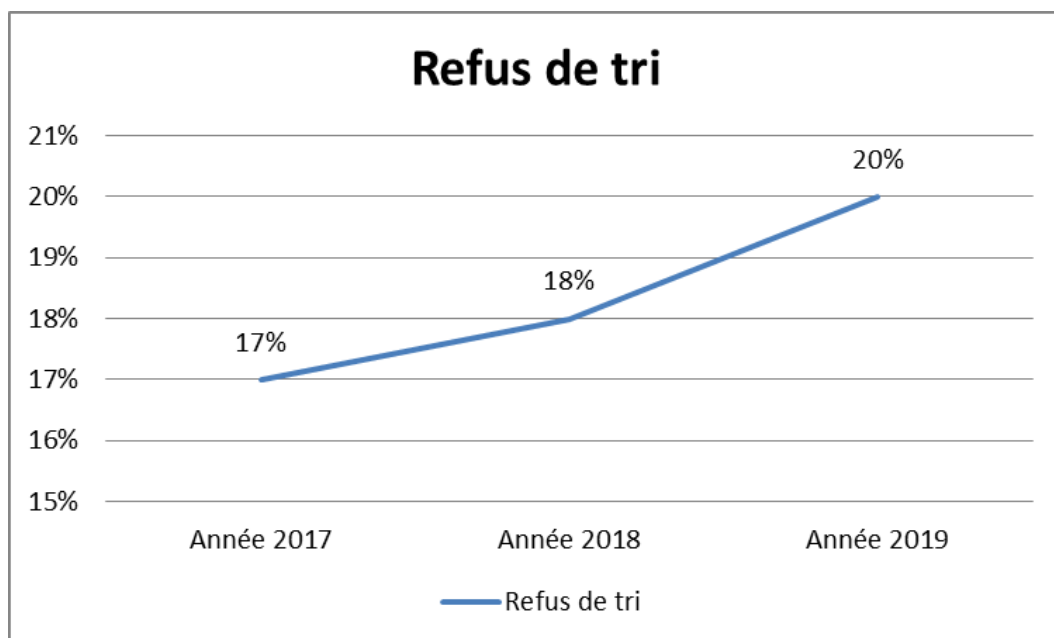
## Production de déchets par habitant en 2019



# Evolution des tonnages 2017-2019

	Tonnages 2017 (23 034 habitants)	Tonnages 2018 (23 366 habitants)	Tonnages 2019 (23 643 habitants)
Ordures ménagères	5619	6028	6009
Tri sélectif	1011	1113	1154
Verre	566	660	685
Biodéchets	64	60	64

# Evolution des refus de tri 2017-2019





## Les Déchetteries





# Le mot du responsable de déchetterie



**Stéphane PRADEL**

**Les déchetteries de la communauté de communes des Terres du Lauragais ont pour objectif premier de répondre aux besoins des administrés.**

La déchetterie est le mode de collecte le mieux adapté pour collecter les papiers, cartons, métaux, bois, plâtre, fenêtres, meubles, déchets végétaux et gravats.

Elle est équipée pour recevoir les déchets dangereux comme les produits chimiques, les appareils électriques et électroniques, les huiles, les piles et batteries et autres lampes fluocompactes.

En partenariat avec les éco-organismes tels que OCAD3E, Ecomobilier, Eco-DDS, Eco-TLC, nous améliorons les performances de tri et de valorisation.

Néanmoins, cela exige un meilleur accompagnement des usagers.

Les agents d'accueil en déchetterie, en plus des missions traditionnelles d'entretien et de gestion courante du site, ont pour mission l'accueil et le conseil aux usagers.

## Entrées déchetterie

Nombre d'entrées	2018	2019
Total	61015	62499

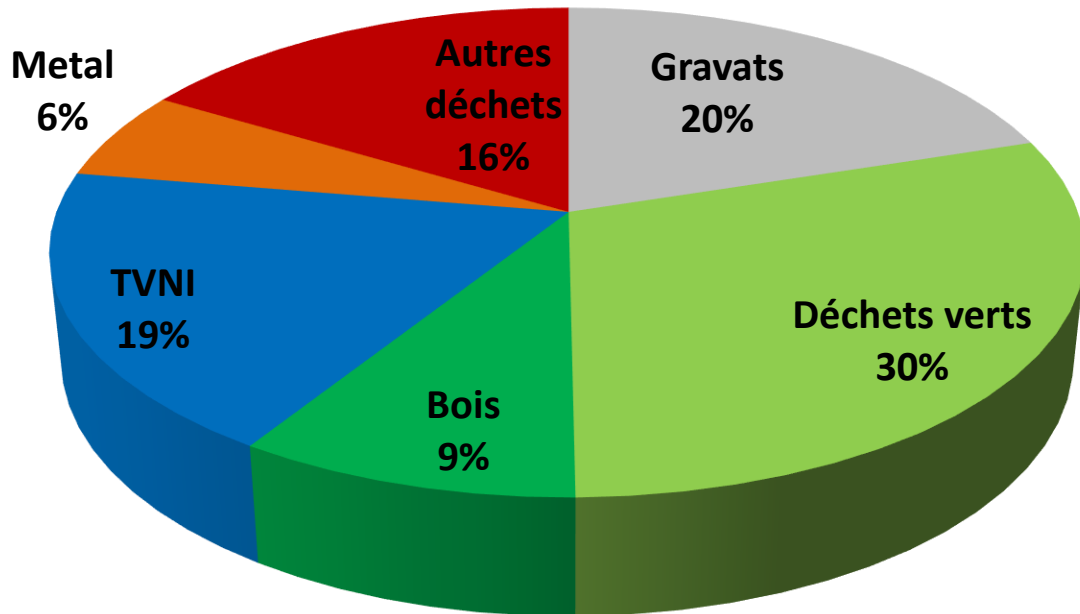


# Les flux, les prestataires, la valorisation

Déchets	Prestataire		Traitement/ Valorisation
	Nailloux	Villefranche	
Déchets verts	Cler verts		Valorisés en compost
Gravats	Cler verts	Midi pyrénées granulat	Concassé ou remblai pour les routes
TVNI	Véolia	Cler verts	Triés puis recyclés selon la matière
Bois	Cler verts		Transformé en copeaux, ou broyé pour faire du mélaminé
Mobilier	Eco mobilier		Réparé pour être réutilisé ou recyclé
Métaux	Decons		Fondus puis réutilisés
DEEE	Ocade 3E		Fondus ou réparés
Papiers/Cartons	Véolia	Smurfit Kappa	Recyclés en tant que tel
Textiles/Chaussures	Philtex	Le relais 81	Réutilisé en tant que tél ou recyclé
Déchets diffus toxiques	Triadis	Chimerec/Eco DDS	Traités puis incinérés combustible industriel
Huiles de vidange	Chimerec		Filtrées, raffinées pour être réutilisées ou servir de combustible
Capsules de café	Scoop encre 31		L'aluminium et le marc sont séparés puis recyclés
Piles	Corepile	Batribox	Traitées puis recyclées
Huile de friture	Oléovia	Coisplet Deboffe	Utilisées comme carburant à l'étranger
Lampes/Néons	Recylum	Ocade 3E	Traités puis recyclés
Déchets d'activité à risque infectieux	Dastri		Traités puis incinérés combustible industriel
Cartouches d'encre	Scoop encre 31		Réutilisé en tant que tél ou fondues pour être recyclées
Radiographies	Recylum		Traitées puis recyclées



# Répartition des principaux flux en 2019



Gravats	1059,75
Déchets verts	1571,47
Bois	483,90
TVNI	985,74
Metal	311,03
Autres déchets *	869,47

\*Déchets ménagers spéciaux (DMS), Huiles de vidange, Huiles alimentaires, Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), Piles, Lampes, néons, Radios, Textiles, Cartouches, Capsules, Cartons, DEEE, Mobilier



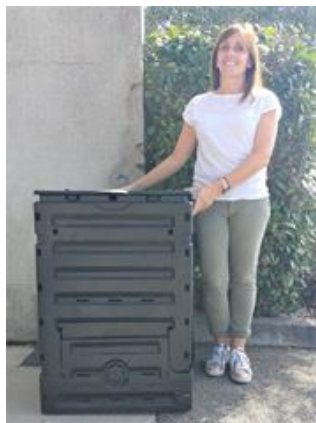


# Evolution des tonnages 2017-2019

	Total Déchetterie		
	2017	2018	2019
Déchets Verts	1333	1636	1571
Gravats	1293	1162	1060
Déchets Métalliques	288	305	311
Bois A et B	643	527	484
Tout Venant	1081	1032	986
Carton	95	94	113
DMS	33	24	40
DASRI	■	0,243	0,46
Capsules	•	0,75	2,42
Cartouches	■	0,1	0,34
Huile de Vidange	■	8,2	11,79
Huile Alimentaire	■	1,4	1,66
Textile	■	65	95
Mobilier	82	•	388
Lampes/néons	•	•	0,53
Radiographies	•	•	0,15
Déchets Electriques Electroniques et Electroménagers	106	214	215
<b>Total</b>	<b>4954</b>	<b>5246</b>	<b>5280</b>



# Action de prévention - Communication



**Le mot de Sandrine GOUAZE,  
Ambassadrice du tri**

**Mon rôle est de sensibiliser les citoyens  
sur les différentes actions que nous  
pouvons mettre en place afin de  
diminuer nos déchets en ayant les  
bonnes pratiques de tri et de  
compostage.**

**Mes interventions sont diverses, je peux proposer des animations  
dans les écoles, les collèges et lycées ; je participe à divers  
événements, foires, festivals, réunions sportives....et également, je  
communique des informations par le biais de rencontres en porte à  
porte.**

**DÉCHETS**

## LE COMPOSTAGE

Réduisez vos déchets et nourrissez votre jardin !

Modalités de réservation d'un composteur dans ce guide

La nature vous dit **MERCI!**

Communauté de Communes Terres du Lauragais  
Service Gestion des déchets - Ambassadrice du tri  
06-45 73 37 06  
contact\_dechets@terres-du-lauragais.fr  
www.terres-du-lauragais.fr

L'ABUS DE PROSPECTUS  
*est dangereux pour la planète*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**OUI** A L'INFO  
DES COLLECTIVITÉS

**NON**  
AUX IMPRIMÉS  
PUBLICITAIRES

www.terres-du-lauragais.fr

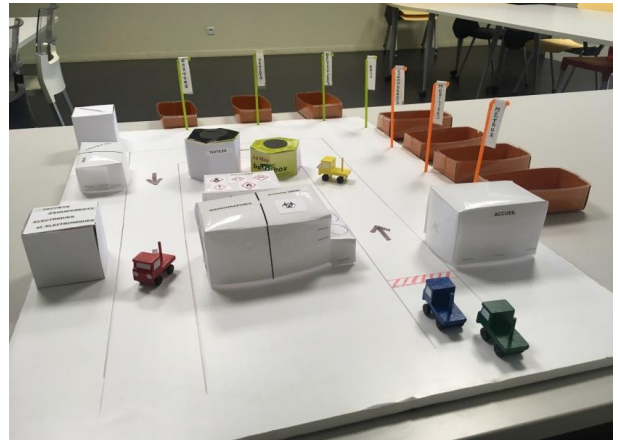


# Réalisations 2019



- 5 interventions en milieu scolaire
- 111 personnes sensibilisées

- 25 Sensibilisations au tri des professionnels :
  - 93 personnes sensibilisées
- Sensibilisation au tri des administrés en porte à porte
  - 85 personnes sensibilisées.
- 2 Animations (marché, manifestation)
  - 57 personnes sensibilisées.
- 1 visite de la déchetterie
  - 29 personnes sensibilisées.



- 35 kits de compostage distribués (composteur de 300l, bioseau de 10l et guide du compostage)
  - La distribution a démarré le 1er septembre 2019



# INDICATEURS FINANCIERS



# Provenance des données financières

Les données présentes dans les pages qui suivent sont issues de la matrice des coûts 2019 de Terres du Lauragais.

La matrice des coûts est un outil développé par l'agence de la transition écologique (ADEME).

C'est un cadre homogène et standard de présentation des coûts du SPPGD qui permet de détailler pour chaque flux de déchets (ordures ménagères résiduelles, recyclables, verre...) et par étapes techniques (collecte, traitement...), les charges et les produits associés.

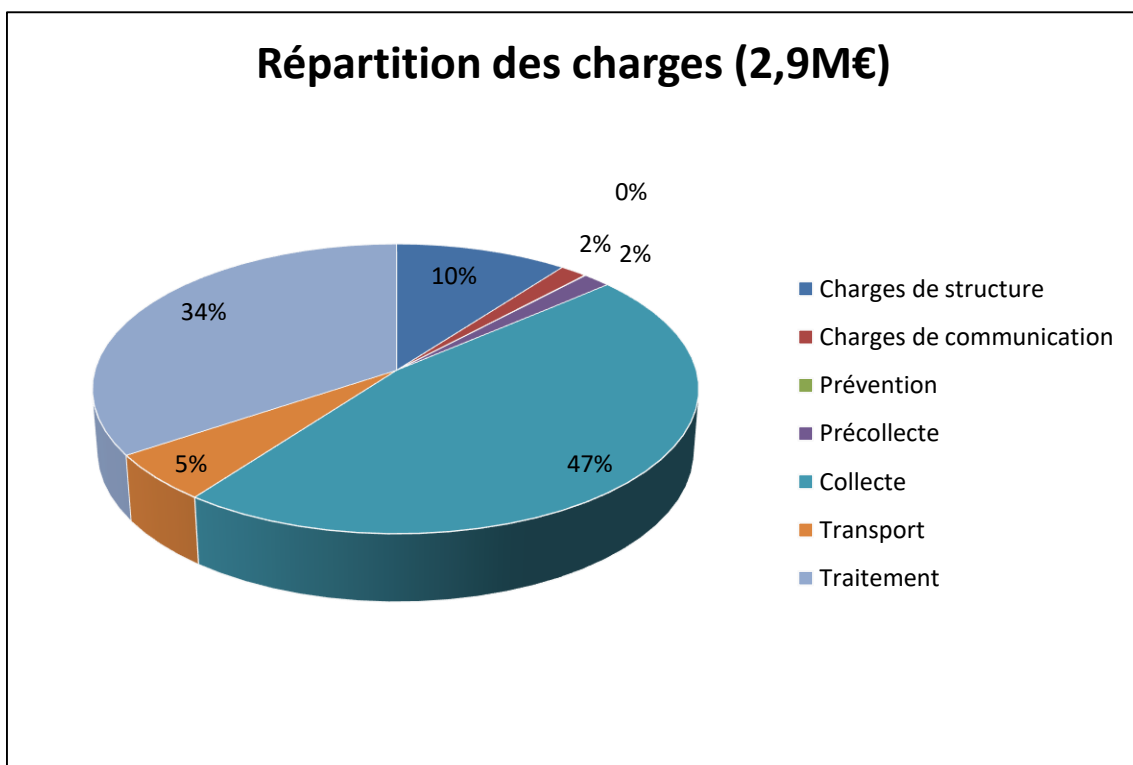
Ce cadre commun permet de pouvoir se comparer avec les données au niveau national ou avec les données des collectivités de même typologie.

*Remarques : Les données de la matrice proviennent du grand livre de la collectivité et elles sont retraitées de manière extracomptable. Il y a donc nécessairement un décalage entre les chiffres du compte administratif et ceux de la matrice.*

*Tous les coûts présentés dans cette partie sont en Hors taxe.*

# Les dépenses

Charges 2019	Montant € arrondis	Montant €/hab
Charges de structure	302 991	13
Charges de communication	47 856	2
Prévention	1 561	0
Précollecte	49 701	2
Collecte	1 363 949	58
Transport	158 125	7
Traitement	1 007 279	43
<b>Total charges HT</b>	<b>2 931 462</b>	<b>124</b>



La collecte représente le premier poste de dépense du service avec 47%, vient ensuite le traitement avec 34%. Ces deux postes de dépenses représentent à eux seuls 81% des charges du service de gestion des déchets.



# Le contenu des dépenses

Charges de structure : Elles sont constituées des charges liées au personnel administratif (salaires, frais véhicules, téléphones...) ainsi que les frais des études en lien avec le service (études d'optimisation de la collecte, études biodéchets...)

Communication : Comprend l'ensemble des opérations initiées par la collectivité pour faire connaître le service et permettre sa meilleure utilisation (élaboration de documents, impressions...) et les charges liées aux ambassadeurs du tri.

Prévention : Correspond aux dépenses liées à l'ensemble des actions mises en place par la collectivité pour réduire la quantité de déchets produits ainsi que leur nocivité. On retrouve par exemple les achats de composteurs dans cette catégorie.

Pré-collecte : Regroupe l'achat et la maintenance des contenants ainsi que l'aménagement des points de collecte.

Collecte : Les dépenses de collecte correspondent aux charges liées au fonctionnement des véhicules de collecte, aux frais de haut de quai des déchetteries et à la mobilisation des moyens humains (Ripeurs, chauffeurs et agents des déchetteries)

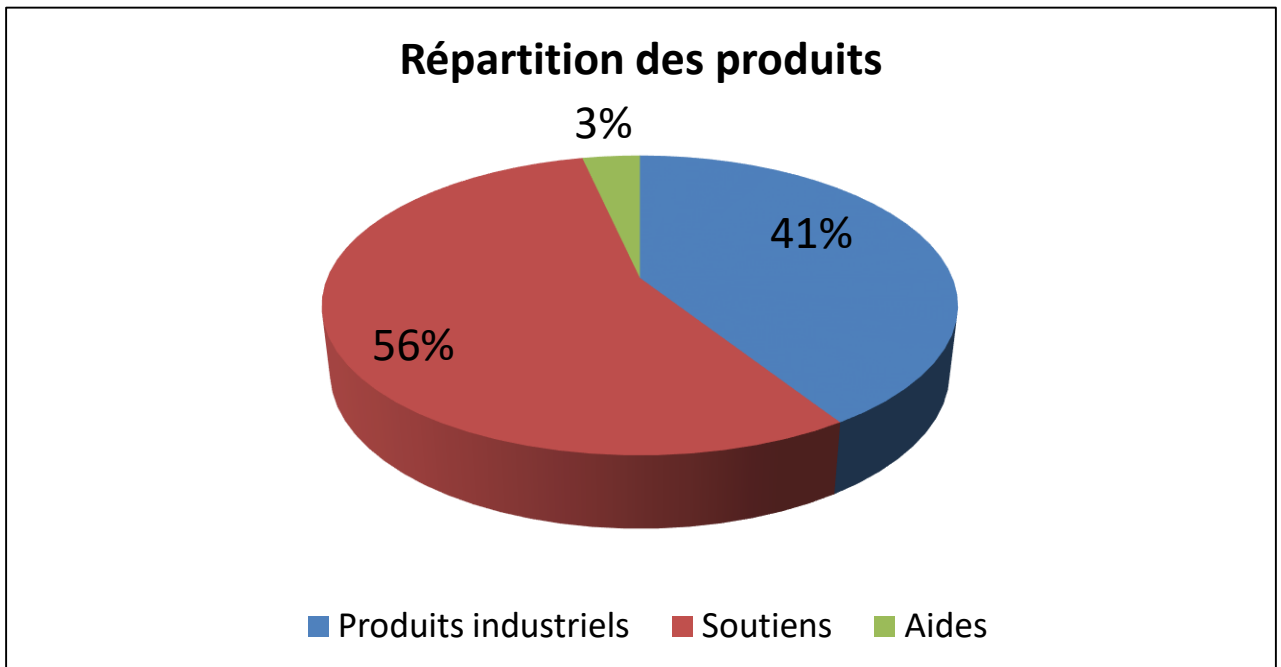
Transport : Ce poste de dépense comprend les frais de quais de transfert et les frais de transport facturés par les prestataires pour acheminer les déchets des quais de transfert jusqu'au centre de traitement adéquat. Est aussi inclut toutes les opérations de bas de quai des déchetteries (transport des bennes, compactage...).

Traitement : Ensemble des dépenses liés au traitement des déchets (tri et conditionnement, incinération, compostage...).



# Les recettes

Produits 2019	Montant € arrondis	Montant €/hab
Produits industriels	114 044	5
Soutiens	154 989	7
Aides	9 736	0
<b>Total produits HT</b>	<b>278 769</b>	<b>12</b>

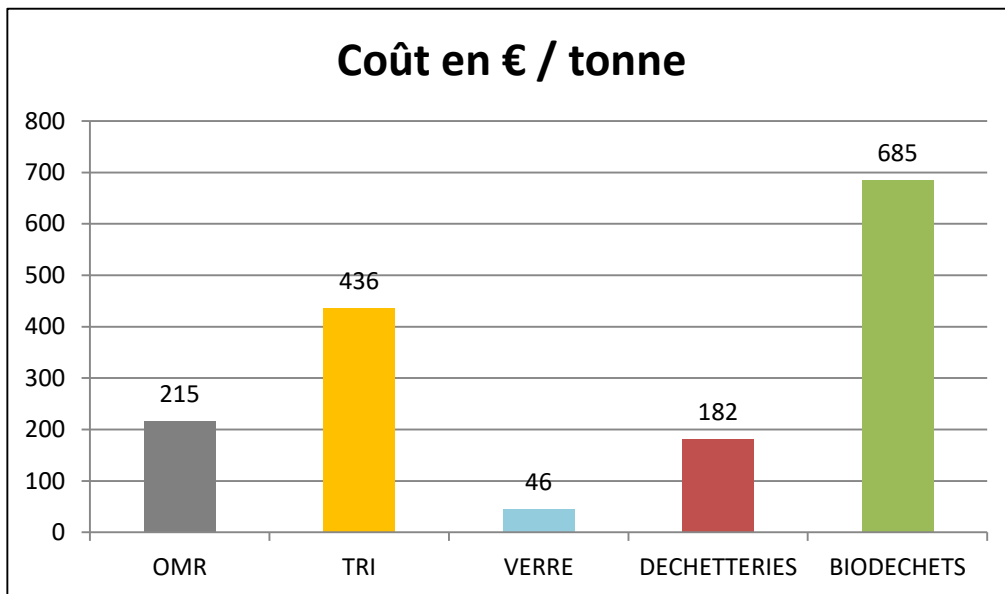


- Produits industriels : Ventes de matériaux
- Soutiens : Sommes versées par des éco-organismes en fonction des performances de matière recyclée.
- Aides : Les emplois aidés

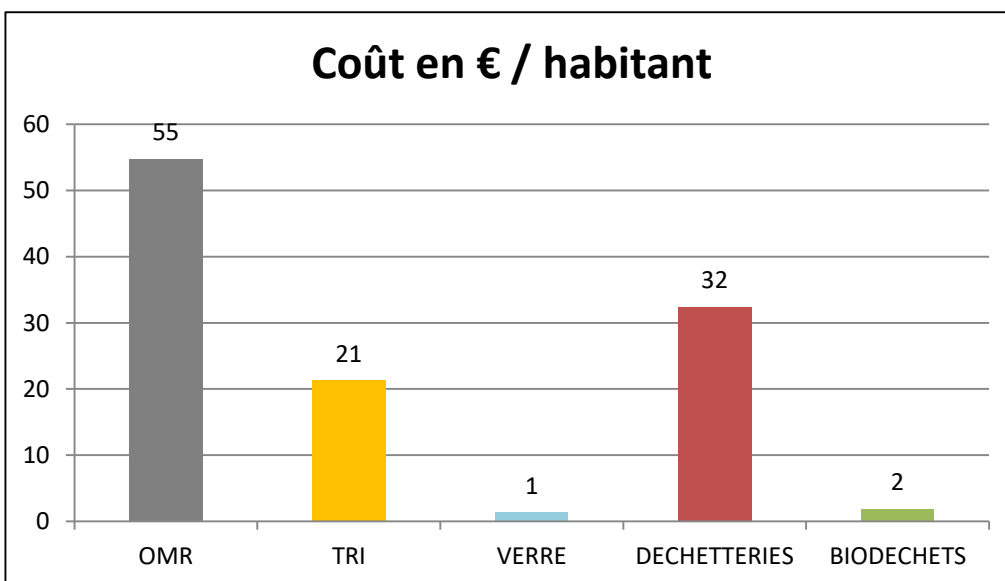




# Les coûts par types de déchets



Remarque : Le coût à la tonne des biodéchets est très élevé car il n'y a eu que 63 tonnes collectées sur l'année.

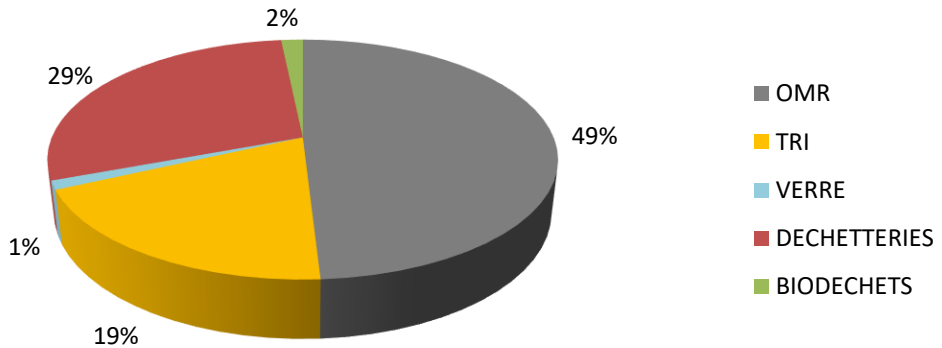


- Les OMR ont le coût par habitant le plus élevé avec 55€/hab.
- Le verre est quand à lui le plus faible et représente seulement 1€/hab. vient ensuite le tri avec 21€/hab (biodéchets exclus)
- L'objectif est donc de réduire les tonnages OMR et d'augmenter ceux du verre et du tri sélectif.



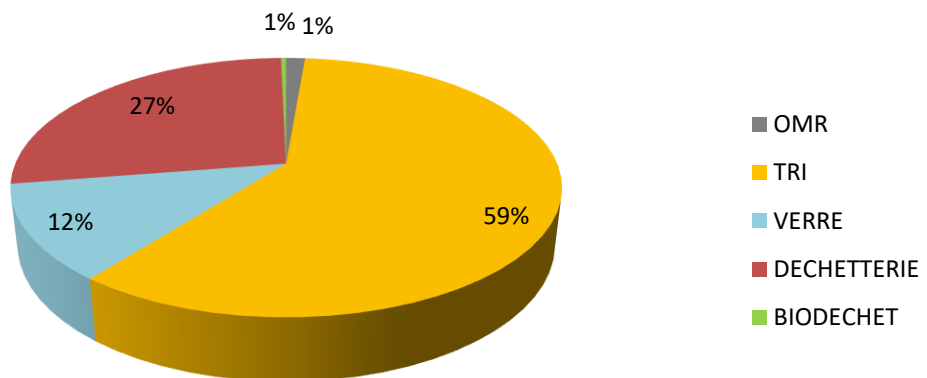
# Coûts et produits répartition par flux

Part du coût de chaque déchet par rapport au coût du service



- La gestion des OMR et des déchets de déchetteries représentent à eux-seuls 78% du coût du service.

Répartition des produits par flux de déchet



- Le tri sélectif et le verre génèrent 71% des recettes du service. Ces recettes proviennent de la revente matière et des soutiens des éco-organismes comme CITEO.

# Financement du service

*Le financement du service est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la redevance spéciale.*

➤ La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) :

La TEOM est une taxe due par les propriétaires de biens soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Son montant est calculé en multipliant la base de la taxe foncière par un taux voté annuellement par le conseil communautaire de Terres du Lauragais.

En 2019, le taux qui a été retenu est 14,4%. Le total des contributions issues de la TEOM s'est élevé à 2 881 731€ en 2019.

➤ La redevance spéciale :

La redevance spéciale est un système de financement pour la prise en charge des déchets non ménagers par le service public de gestion des déchets. Le montant de cette redevance est fixé librement par Terres du Lauragais.

En 2019, les élus de Terres du Lauragais ont opté pour la gratuité de la collecte du tri sélectif tandis que la collecte des OMR était facturée 23,50€ par m<sup>3</sup> de déchets produits par semaine.

Le total issu de la facturation des professionnels dans le cadre de la redevance spéciale s'est élevé à 154 088€ en 2019.

Contributions 2019	Montant € arrondis	Montant €/hab
TEOM	2 881 731	122
REOM	0	0
Redevance spéciale	154 088	7
<b>Total contributions</b>	<b>3 035 819</b>	<b>128</b>

# Le mot du responsable du département environnement



## Jérôme CANDEIL

Le travail réalisé par l'ensemble des agents du département environnement en 2019 a permis d'assurer un service de qualité à l'ensemble des administrés, tant pour la collecte des déchets ménagers, que pour les déchetteries. L'accent a été mis en 2019 sur la réactivité de nos services pour les demandes et réclamations des particuliers, des professionnels et des communes.

Le 1er septembre 2019 nous avons élargi nos actions de communication et sensibilisation en lançant la première campagne de compostage pour les 31 communes gérées en régie.

Le département environnement - déchets et le département finances ont finalisés l'harmonisation de l'ensemble de nos prestataires de collecte sur les secteurs centre et sud, en 2020 les modalités de collecte transport et traitement seront identiques sur les secteurs gérés en régie.

Enfin le fil conducteur de l'année 2019 aura été le projet d'optimisation de la collecte, avec l'étude d'optimisation réalisée par le bureau d'étude IDE Environnement, la validation par le conseil communautaire du scénario de collecte en PAV au mois de juillet, la réalisation de dossiers de subventions et les nombreuses commissions environnement à ce sujet.

Ce travail est loin d'être terminé, et se poursuivra tout au long de l'année 2020 avec, le montage des dossiers de consultations des entreprises, l'étude sur la gestion des bio-déchets, la consultation de cabinet de communication pour l'accompagnement au changement de mode de collecte, les réponses aux appels à projets et l'information auprès des élus.

# Projets 2020

➤ Projet optimisation collecte :

La délibération du Conseil Communautaire de Juillet 2019 a validé le scénario de passage à une collecte robotisée en points d'apport volontaire. En 2020 seront lancés les marchés pour l'acquisition des camions robotisés et des colonnes aérienne.

➤ Renouvellement des marchés de traitement des déchets :

Les marchés de traitement des déchets de la collecte (OMR, tri et biodéchets) sont à renouveler au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et les marchés de traitement des déchets des déchetteries sont à renouveler en mars 2020. Ce sera l'occasion d'harmoniser les marchés entre les secteurs Centre et Sud afin que tous les déchets partent dans les mêmes centres de traitement.

➤ Etude territoriale biodéchets :

L'étude d'optimisation de la collecte a ouvert des réflexions sur la gestion des biodéchets sur le territoire. Afin de pouvoir choisir la meilleure façon de gérer les biodéchets (collecte ou compostage) la collectivité a commandé une étude sur le sujet au bureau d'étude Indiggo en 2020.

